

Au 1^{er} janvier 2021, sur 6 millions d'habitants, les Hauts-de-France comptent 348 000 immigrés dont 226 000 de nationalité étrangère et 122 000 qui ont acquis la nationalité française. 5,8 % de la population régionale est donc constituée d'immigrés, une proportion nettement inférieure à celle observée à l'échelle de France métropolitaine (10,2 %).

Dans les Hauts-de-France, un immigré sur deux vit dans le département du Nord

La **population immigrée (définitions)**, personnes nées à l'étranger et résidant en France, s'établit à 348 150 habitants en Hauts-de-France au 1^{er} janvier 2021. Essentiellement nés au Maghreb (40 % des immigrés) ou dans un pays membre de l'Union Européenne autre que la France (26 %), ils se sont pour la plupart installés dans le Nord (part de 54 % à comparer au poids démographique du département dans la population totale régionale de 44 %). La population immigrée représente 7,2 % de la population du Nord (**figure 1**). Cette part s'élève à 8,9 % dans l'Oise, 4,9 % dans l'Aisne, 4,0 % dans la Somme et 2,5 % dans le Pas-de-Calais.

Figure 1 : Population immigrée en 2021

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Hauts-de-France	France Métropolitaine
Nombre d'immigrés	25 946	189 113	73 669	36 747	22 671	348 147	6 656 110
Part dans la population (en %)	4,9	7,2	8,9	2,5	4,0	5,8	10,2

Source : Insee, Recensement de la Population 2021 exploitation principale

Dans la région, un peu plus de la moitié d'entre eux sont âgés de 25 à 54 ans (part de 51 % soit deux points de moins qu'en moyenne de France métropolitaine). Les jeunes de moins de 25 ans sont en revanche un peu plus présents dans notre région (parts respectives de 16 % et 14 %).

Parmi les immigrés de 15 ans ou plus, 6 % sont des élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés (contre 5 % en moyenne en France métropolitaine) et 55 % (179 500 personnes) sont actifs sur le marché du travail (60 % en moyenne nationale). Parmi ces actifs, 25 % (44 100) sont au chômage dans les Hauts-de-France, contre 19 % en France métropolitaine. Ce taux de chômage varie cependant de 20 % dans l'Oise à 26 % dans la Somme.

La part d'étrangers la plus faible de métropole dans le Pas-de-Calais

La **population étrangère (définitions)**, personnes résidant en France et ne possédant pas la nationalité française, s'élève à 261 600 personnes dans les Hauts-de-France, soit 4,4 % de la population totale (**figure 2**). Cette part est inférieure de 3,1 points à la moyenne de métropole. La population étrangère se compose en partie d'immigrés n'ayant pas acquis la nationalité française et de personnes nées en France de nationalité étrangère (**figure 3**).

Figure 2 : Population étrangère en 2021

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Hauts-de-France	France Métropolitaine
Nombre d'étrangers	19 795	144 794	54 425	26 603	15 943	261 560	4 903 490
Part dans la population (en %)	3,8	5,5	6,6	1,8	2,8	4,4	7,5

Source : Insee, Recensement de la Population 2021 exploitation principale

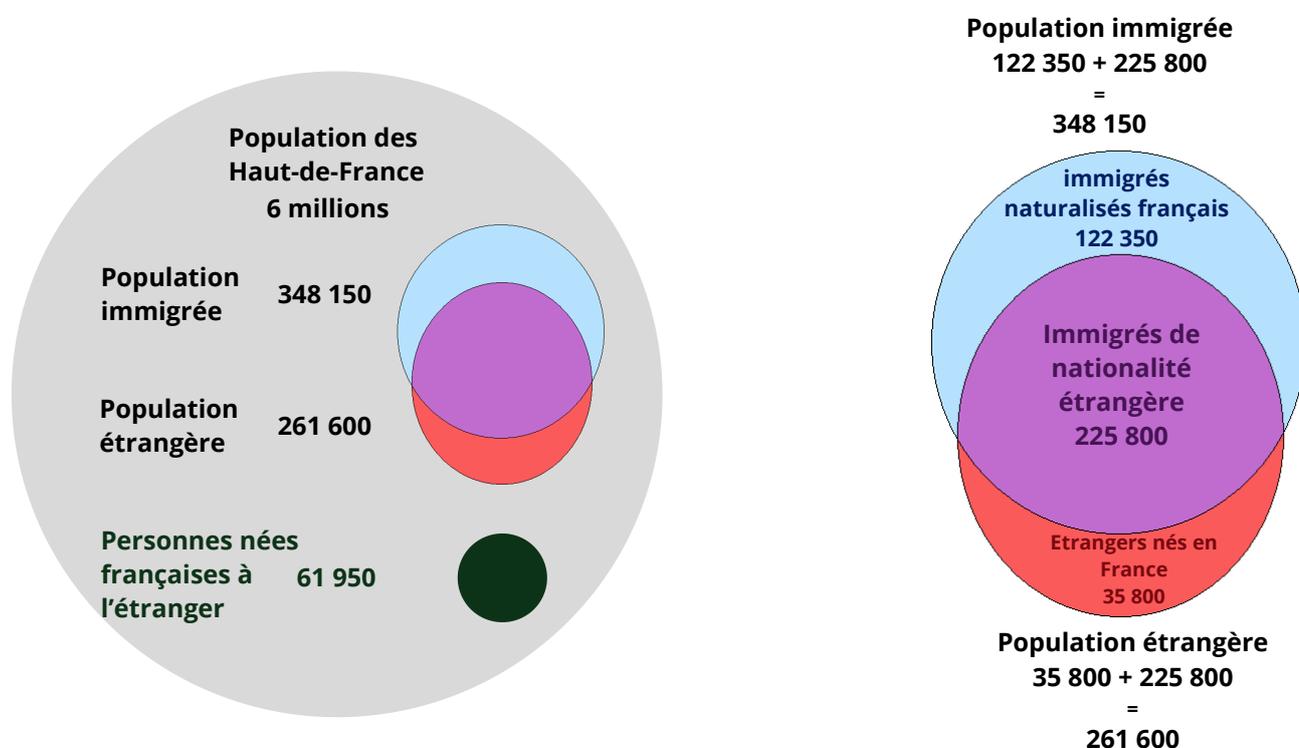
Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  communication-hdf@insee.fr

Bien que la proportion d'étrangers en Hauts-de-France reste en deçà de la moyenne nationale, le Nord se positionne comme le 3^e département de France de province accueillant le plus d'étrangers après le Rhône et les Bouches-du-Rhône. Ainsi, plus d'un étranger sur deux (55 %) des Hauts-de-France s'est établi dans le Nord. Les parts des étrangers dans les départements de la région restent toutes inférieures à la moyenne de France métropolitaine : 6,6 % dans l'Oise, 5,5 % dans le Nord, 3,8 % dans l'Aisne, 2,8 % dans la Somme et 1,8 % dans le Pas-de-Calais. Le Pas-de-Calais se place, avec la Vendée, au dernier rang des départements de France métropolitaine pour la part d'étrangers dans la population totale.

Les étrangers installés dans les Hauts-de-France ont pour 37 % d'entre eux une nationalité du Maghreb. La proportion d'Algériens la plus élevée de métropole s'observe dans les Hauts-de-France avec 17 % (contre 11 % en moyenne de France métropolitaine). La part des étrangers ayant une nationalité de l'Union européenne atteint 28 %.

Figure 3 : Décomposition de la population vivant dans les Hauts-de-France selon le lieu de naissance et la nationalité en 2021



Source : Insee, Recensement de la population 2021, exploitation principale

Lecture : En 2021, 225 800 immigrés de nationalité étrangère vivent en Hauts-de-France.

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

☎ 06 63 34 65 31 ✉ communication-hdf@insee.fr

Définitions

Immigré : Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées Françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. Certains immigrés ont pu obtenir la nationalité française, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se recoupent que partiellement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient Français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Étranger : Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment).

Remarque : À la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

Pour en savoir plus

« Population immigrée, entrées sur le territoire, titres de séjour... S'y retrouver dans les chiffres de l'immigration », Blog Insee

« 50 ans d'immigration en 50 secondes chrono », Blog Insee

« En 2021, 348 000 personnes immigrées dans les Hauts-de-France », Insee Analyses n°188, février 2025

« En 2023, 2,4 millions d'immigrés nés en Europe vivent en France », Insee Première n°2011, août 2024

« En 2023, 3,5 millions d'immigrés nés en Afrique vivent en France », Insee Première n°2010, août 2024

« En 2023, un million d'immigrés nés en Asie vivent en France », Insee Première n°2009, août 2024

« Les descendants d'immigrés s'élèvent plus souvent dans l'échelle sociale que les personnes sans ascendance migratoire », Insee Première n°2006, juillet 2024

« Flux migratoires : Des entrées en hausse en 2022 dans un contexte de normalisation sanitaire et de guerre en Ukraine », Insee première n°1991, 4 avril 2024

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**